

# MEMOIRE EXPLICATIF

## **I. SITUATION**

La voie communale n° 9 de Nemours à Cherelles, traverse la commune de Darvault d'OUEST en EST.

La partie concernée par la présente enquête publique se situe à l'OUEST de la commune entre la limite de commune avec NEMOURS et la Route Départementale n° 240.

Cette voie est incluse dans le périmètre de la ZAC de la Pierre Levée.

## **II. HISTORIQUE ET OBJET DE L'ENQUETE**

Depuis la création de l'autoroute A6, cette voie ne dessert plus Nemours directement. Elle débouche sur le chemin latéral de l'autoroute.

Suite à la création de la Route Départementale n° 240, un aménagement de carrefour a été réalisé afin de sécuriser l'accès au grand terrain de la ZAC à aménager.

Aujourd'hui, PITCH IMMO, une société d'aménagement est propriétaire de toutes les parcelles contiguës à la voie. Cette voie scinde l'emprise aménageable en deux parties : 1/3 Nord, 2/3 Sud.

Cette portion de voie est désaffectée depuis plusieurs années :

- Côté RD 240, à l'Est : présence d'un portail encadré de part et d'autre de merlons de terre.
- Côté autoroute, à l'Ouest : le chemin latéral à l'autoroute ne possède qu'un seul accès, au Nord via la RD 240. Ce chemin est fermé par une barrière.

L'objet de la présente enquête publique est donc le déclassement de cette emprise publique afin de permettre son aliénation du Domaine Public Communal pour cession à l'aménageur PITCH IMMO qui pourra proposer un projet d'ensemble plus harmonieux.

## **III. EMPRISES A DECLASSER DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

*Emprise **①** de 1639 m<sup>2</sup>, teinté en jaune sur le plan parcellaire, à déclasser, cadastrer, puis à céder à la société PITCH IMMO.*